

Parcs nationaux—Loi

J'invite tous mes collègues à venir camper une nuit dans les Prairies et à se lever avant l'aube. Ils entendront chanter une alouette des prairies, un gaufre glapir. Ils verront des faucons et des aigles. Ils entendront un coyote hurler du haut d'une colline proche. Ils entendront le battement d'une gélinotte des armoises ou d'une gélinotte à queue fine. Ils auront le souffle coupé par la beauté d'un troupeau d'antilopes galopant à des vitesses pouvant atteindre 60 milles à l'heure. Je vous invite, monsieur le Président, et vous tous collègues à venir voir cela. Si vous acceptez l'invitation, je pense bien que le parc national des Prairies sera encore plus beau et plus magnifique que nous ne l'envisageons présentement.

J'espère que ce projet de loi permettra à ceux qui gouverneront le pays d'appliquer cette initiative. Nous allons l'appuyer dans l'espoir que cela se réalisera. J'espère que les députés ne penseront pas seulement aux îles de la Reine Charlotte, au Nord ontarien, au Canada atlantique ou au Grand Nord, si beau et si splendide soient-ils. L'endroit le plus négligé c'est les herbages de nos prairies, et il reste peu de temps pour leur redonner leur jeunesse. J'espère que le gouvernement actuel et tous les gouvernements qui lui succéderont veilleront à leur préservation.

M. Gordon Taylor (Bow River): Monsieur le Président, je voudrais appuyer mon collègue et ami, le député de Regina-Ouest (M. Benjamin), pour l'excellent discours qu'il a prononcé sur les prairies. Ses remarques me rappellent le premier secteur scolaire où j'ai enseigné. J'ai grandi dans les collines de Drumheller. Autour de ces collines il y a beaucoup de prairies, mais cependant pas autant qu'au lac McKee.

Un matin, je me suis levé et j'ai regardé par la fenêtre du vieux grenier où j'habitais. J'ai vu 15 poules des prairies qui se livraient à un manège mystérieux. Je les ai observé fasciné. Elles exécutaient divers mouvements comme si elles dansaient ou effectuaient un exercice militaire. Cela a duré environ 15 ou 20 minutes. Je n'ai jamais rien vu de semblable. J'aurais voulu avoir un appareil photographique pour prendre en photo ces poules des prairies dont l'espèce a maintenant, je crois, disparu.

Elles ont disparu parce que nous avons détruit leur habitat et aussi parce qu'elles étaient très peu farouches. Je me rappelle qu'un de mes amis avait tiré sur une poule des prairies lorsque j'étais jeune. Il l'a manquée mais la poule lui a donné une autre chance de la tuer. Elle est restée là et elle s'est laissée abattre. C'est une autre raison pour laquelle cette espèce a disparu.

J'adore chasser mais je n'ai jamais tiré sur un canard lorsqu'il est posé sur l'eau parce que la seule pensée de mon ami qui a tué cette poule des prairies sans défense qui a été assez douce pour lui permettre de s'y prendre à deux reprises me fait horreur.

Je veux appuyer cette question des prairies. Elles sont belles. Pendant une terrible inondation dans la vallée de Drumheller, une infirmière est venue nous aider lors des catastrophes qui se sont produites dans cette région en 1940.

● (2040)

Je l'ai amenée au sommet d'une colline pour lui faire admirer le beau panorama qu'offrait la région de Nacmine que le

député de Regina-Ouest connaît sans doute très bien. On pouvait y voir la vallée tout entière. Je lui ai demandé si ce n'était pas à son avis un magnifique panorama, même si la région était inondée. Elle le trouva bizarre, pas magnifique. Je rétorquai: «Ma soeur, vous ne savez pas ce que c'est que le beau». Pour moi, chaque colline est belle, chaque brin d'herbe est beau. Les gens nous demandent ce que nous trouvons de beau dans les prairies. Je n'essaierai pas de répéter ce qu'a dit le député de Regina-Ouest, mais tout ce qu'il a dit à propos des prairies est vrai.

A titre de député représentant la région de Banff, où fut créé le premier parc national au Canada, je tiens à parler brièvement de l'incidence que le projet de loi C-30 aura sur la région. Parcs nationaux et protection sont synonymes et doivent le demeurer. Le but d'un parc national est la protection.

Le député de Thunder Bay—Atikokan (M. Angus) a parlé des réserves naturelles. J'aime beaucoup moi aussi les réserves naturelles et je crois qu'on devrait les garder à leur état sauvage. Les parcs nationaux existent pour permettre aux gens d'apprécier la vie sauvage. Beaucoup aiment se promener à pied, d'autres aiment monter à cheval, tandis que d'autres aiment rouler en voiture.

Les gens disaient au début des années 1900 qu'il serait horrible de laisser les voitures pénétrer dans le Parc national de Banff. Il a peut-être fallu abattre des arbres pour faire passer des voies ferrées et des routes, mais sans ces routes ou voies ferrées, des centaines de milliers de personnes n'auraient pas pu jouir des beautés du parc national. De nos jours, certains contestent la nécessité d'une piste d'atterrissage dans le Parc national de Banff, piste qui y existe depuis une quinzaine ou une vingtaine d'années. Cette piste n'a tué aucun animal. C'est un moyen de sécurité pour les avions qui se perdent dans la région montagneuse où les conditions météorologiques changent rapidement. Elle permet d'amener des gens sur place, afin qu'ils puissent profiter du parc national.

Je suis d'accord pour reconnaître que les parcs nationaux ont besoin d'être protégés, mais je pense qu'il faut comprendre que pour que tout un et chacun puisse profiter d'un parc national, il faut prévoir des moyens d'y amener les gens, que ce soit par train, par automobile, à dos de cheval, à pied, ou par avion. C'est pourquoi je suis en faveur de maintenir la piste du parc national de Banff.

Récemment, on a tenu un vote à Banff. Les gens ont voté dans une grande majorité en faveur d'un gouvernement local. En effet, depuis les débuts de la ville, les habitants de Banff sont gouvernés par un «maire» qui vit à 2 000 milles de là, le ministre de l'Environnement. Il doit s'occuper de problèmes municipaux comme les égouts, les routes, les congères et le reste. Les habitants de Banff n'ont pas le privilège de se gouverner eux-mêmes.

Ils auront dorénavant cette possibilité et je tiens à remercier le ministre et ses collaborateurs, ainsi que le surintendant de Banff et de son personnel et le conseil scolaire et ses employés et bien d'autres personnes de la région qui ont collaboré, afin d'obtenir l'autonomie politique. D'aucuns prétendent qu'un conseil municipal élu fonctionnera d'une façon contraire aux intérêts de la protection reliée aux parcs nationaux. Or, selon moi, personne plus que les habitants de Banff qui vivent sur place ne désire autant préserver et protéger le parc national de